



EDITO

RENDEZ-VOUS !

Que vous soyez élu, industriel, inspecteur associatif... Le rendez-vous est fixé !



Nous serons à nouveau réunis pour les Assises Nationales des Risques Technologiques, le 16 octobre à Douai, et cette rencontre s'impose à nous tous. Dresser un état des lieux des avancées en matière de prévention, s'informer des nouveautés, étudier ce que

font les pays voisins, rencontrer nos homologues : autant d'éléments essentiels pour les professionnels et élus qui ont à gérer des risques technologiques, sanitaires ou accidentels. Mais les Assises sont bien plus que cela. Pour le ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, elles sont un moment privilégié pour prendre du recul avec nos partenaires, partager des expériences positives, ouvrir de nouvelles voies d'action et construire ensemble nos politiques et actions de demain.

Les Assises sont ancrées dans l'actualité au travers de thématiques plus que jamais inscrites à l'agenda de notre ministère. Sujet majeur, les Plans de Prévention des Risques Technologiques sont tous en bonne voie d'aboutir, et nous ferons le point sur les leviers de leur mise en œuvre.

Nous débattons aussi de chantiers plus récents, comme le processus de simplification du droit et des procédures, absolument nécessaire pour être aux rendez-vous des défis économiques et industriels de notre pays. Les nouvelles énergies auront également la part belle, notamment le biogaz et l'hydrogène, deux incontournables de la transition écologique et énergétique. Nous traiterons enfin des risques émergents dans un atelier réunissant les meilleurs experts, mais également au travers d'une exposition créée spécifiquement pour l'occasion par France Nature Environnement, l'INERIS et la Cfdt.

C'est donc nos relations à l'environnement, à l'économie et à la protection des générations futures qui seront abordées. Le format des Assises sera également renouvelé, avec entre autres des ateliers différenciés : certains pour débattre et d'autres pour se former et s'informer avec des spécialistes, pour une plus grande richesse de cet événement bisannuel.

Rendez-vous le 16 octobre !

Patricia Blanc

Directrice générale de la prévention des risques,
Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie



RISQUES ÉMERGENTS

France Nature Environnement, l'INERIS et la Cfdt, dans un partenariat exclusif, se sont associés pour créer une exposition d'une dizaine de panneaux autour des risques émergents avec un accent particulier sur les nanomatériaux, les perturbateurs endocriniens, les ondes électromagnétiques et le réchauffement climatique.

Cette exposition sera présentée lors des Assises.

En croisant les points de vue des chercheurs, des salariés et de la société civile, cette exposition qui vise le grand public veut mettre en perspective l'état de nos connaissances et les capacités d'action dans un domaine marqué par l'incertitude.



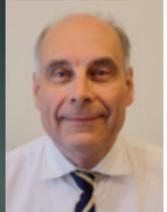
Cfdt:

LA PAROLE

À NOS PARTENAIRES

DES PILIERS

POUR UNE CULTURE DE SÉCURITÉ



La maîtrise des risques technologiques dans nos activités, notamment dans les installations classées Seveso seuil haut, est assurée par le déploiement simultané et constant de trois démarches complémentaires :

- conception et dimensionnement des équipements, adaptés aux enjeux,
- maintien à jour d'un système de gestion de la sécurité,
- amélioration permanente du comportement de tous les intervenants.

Cette dernière démarche ne peut réussir qu'avec :

- l'impulsion et la détermination sans faille de la direction pour promouvoir avec constance une « culture de la sécurité »,
- la remontée d'un maximum d'anomalies, même mineures, par tous les acteurs de terrain, par essence les plus proches de la réalité et de sa complexité. Les anomalies qui auraient pu dégénérer en accident grave doivent alors être corrigées prioritairement.

Ces démarches éprouvées s'appliquent naturellement à la maîtrise des risques NATECH (risques technologiques résultants d'événements naturels), dont le risque inondation, pour lequel l'administration vient de publier un projet d'arrêté en matière de prévention des risques accidentels au sein des ICPE.

Même si la sécurité est un combat quotidien où rien n'est jamais acquis d'avance, les industriels ont déjà pris et prendront toute leur part de responsabilité en ces matières, comme ils l'ont déjà démontré pour la gestion du risque foudre.

Jean Danguy des Déserts
Coordinateur sécurité risques industriels, UFIP

DES SOUHAITS

POUR LES ASSOCIATIFS



Le rendez-vous biennal des Assises des risques technologiques a su devenir incontournable ; son importance s'est encore accrue cette année avec les modifications importantes de la réglementation, largement dues aux directives européennes (IED, SEVESO3) même si, sur certains sujets comme les perturbateurs endocriniens, l'Europe a reculé et tente d'enterrer le dossier. Une fois encore, le consensus qui peut parfois se dégager sur les risques accidentels n'est pas de mise sur les risques chroniques et encore moins sur les risques émergents.

Un regret pour FNE : que le sujet des Assises soit focalisé sur les risques technologiques, traitant peu les autres ICPE, en particulier les élevages qui ont fait l'objet de modifications cette année en multipliant par 4 la taille des élevages de porcs qui devront avoir une autorisation. Il faudra faire le bilan dans 2 ans, y compris au sein des prochaines Assises.

Un souhait pour FNE : que la mise en place des Commissions de Suivi de Site se fasse de façon harmonieuse et si possible homogène à travers le territoire.

FNE souhaite un progrès réel dans la participation du public et du monde associatif, grâce à des documents lisibles, fournis avec assez d'avance pour que les réunions puissent être fructueuses.

Maryse Araliti
Pilote réseau risques industriels

UN ENJEU

DE DÉVELOPPEMENT



Le programme de cette nouvelle édition des Assises Nationales des Risques Technologiques promet encore d'être fort intéressant pour l'ensemble des parties liées à l'implantation et au fonctionnement des entreprises pouvant générer des risques. C'est le cas notamment pour les sujets portant sur le renouvellement urbain et le développement des zones d'activités économiques, ou sur la simplification réglementaire visant à renforcer l'attractivité industrielle de nos territoires tout en optimisant la sécurité des habitants et la préservation de notre environnement. Bien entendu les élus ne peuvent qu'être fort concernés par les thèmes liés aux facteurs sociaux et humains. La production de richesses tout en respectant les limites écologiques et sociales sont des enjeux essentiels pour l'avenir économique de nos régions. Pour cela il nous faut continuer à faire progresser ensemble la culture sécurité industrielle tout en renforçant la confiance entre tous les partenaires impliqués. Cela passe par une démarche de concertation renforcée, une information compréhensible et accessible à l'ensemble des parties prenantes pour mieux intégrer et mutualiser les intérêts de chacun. Bien entendu la réussite de cette dynamique suppose une bonne maîtrise des risques technologiques par les industriels, mais aussi la prise en compte du contexte local et des attentes en matière d'intégration environnementale. En ces moments de difficultés économiques, il est important de se donner les moyens de mieux se comprendre et ainsi de créer ensemble les conditions favorables pour saisir les opportunités économiques tout en favorisant la transparence et la confiance en matière de sécurité industrielle.

Martial Vandewoestyne
Maire de Lambres-lez-Douai
1^{er} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Douaisis

RISQUES INDUSTRIELS :

LES SALARIÉS AU CŒUR DU SUJET !



La CFDT représente les salariés qui sont en première ligne sur cette question. Premières victimes d'une catastrophe mais surtout maillon essentiel de la sécurité industrielle et de la sûreté nucléaire. Aujourd'hui, l'enjeu des progrès pour sécuriser les installations repose que sur une meilleure intégration des Facteurs Humains et Organisationnels de la Sécurité (FHOS) dans la gestion des process. Pour une mise en œuvre optimale, ceci implique une approche « humaine » du sujet qui nécessite la pleine adhésion, pérenne, des salariés. Les FHOS ne sont pas un effet de mode organisationnelle éphémère. Ils s'inscrivent dans un concept plus large de « culture sécurité » qui peut nécessiter des évolutions majeures de la culture de l'entreprise concernée. Les ANRT réunissent des ingénieurs mais aussi des universitaires, des élus, des salariés, des associatifs, des médias : pour la CFDT il est important que chacun prenne conscience que la sécurité peut encore progresser sur ce terrain des FHOS. Quelle place doivent tenir les contrôleurs, les exploitants, les salariés et la société civile dans le développement de la culture sécurité est une question à laquelle les débats des Assises 2014 doivent apporter des réponses.

Jean-Paul Cressy
Délégué Fédéral FCE-CFDT

HORAIRES

DE LA JOURNÉE

- 08h00** ▶ Accueil et rencontres aux espaces partenaires : stands, exposition
- 09h30** ▶ Ouverture des Assises
- 10h00** ▶ Plénière
- 11h30** ▶ 7 ateliers en parallèle
- 13h00** ▶ Déjeuner sur place
- 14h30** ▶ Restitution des ateliers
- 15h00** ▶ Grand témoin : René Amalberti, Directeur de la FONCSI, Docteur en médecine et en psychologie cognitive
- 15h30** ▶ Plénière
- 17h00** ▶ Conclusions de la journée par Madame la ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
- 17h30** ▶ Fin des Assises - Conférence de presse

Des navettes gratuites entre la gare et Gayant Expo sont mises à disposition des participants entre 8h00 et 9h00 et à partir de 17h30.

Les inscriptions : c'est facile !

Vous pouvez vous inscrire sur le site des Assises (paiement en ligne possible) : vous renseignez le formulaire et recevez votre badge une fois celle-ci validée.

Vous avez jusqu'au 8 octobre

Renseignements pratiques sur le site des Assises :
hôtels, co-voiturage...

AU PROGRAMME

▶ 2 plénières :

- Urbanisme et risques technologiques (PPRT, sites et sols pollués)
- Simplification réglementaire

▶ 7 ateliers thématiques au choix

Mise en œuvre des PPRT, communication et population, risques émergents, risques liés aux nouvelles énergies (hydrogène, biogaz...), évaluation de la réglementation, canalisations et réseaux, facteurs sociaux, organisationnels et humains.

▶ **Présence de nos partenaires** au cœur des Assises que vous pourrez rencontrer sur leur stand : Amaris, UIC, UFIP, l'Ineris, France Nature Environnement, les S3PI, la Communauté d'Agglomération du Douaisis, Préventique, l'Institut pour une Culture de Sécurité Industrielle, l'IRSN.

▶ **Rendez-vous professionnels**

Sur un créneau de 20 minutes, rencontrez un inspecteur des installations classées pour lui poser vos questions sur la réglementation.

Prenez rendez-vous auprès du SNIIM :
yohann.mabrier@developpement-durable.gouv.fr



René Amalberti, Directeur de la Fondation pour une culture de sécurité industrielle



Ivan Boissières, Directeur Général de l'Institut pour une culture de sécurité industrielle

Quel regard portez-vous sur l'actualité récente des risques ?

IB. Les accidents récents – en 2013, accident ferroviaire de St-Jacques de Compostelle (Espagne) et de Brétigny et explosion de la West Fertilizers Company (Texas), série d'accidents d'avion durant l'été 2014 – montrent bien que la prévention des risques reste un enjeu capital. Il faut continuer à promouvoir une approche du risque basée sur le doute et la vigilance, d'autant plus en cette période de crise économique qui peut fragiliser les politiques de sécurité industrielle.

RA. La société moderne accepte de plus en plus difficilement d'être exposée au risque, en raison notamment de son coût humain et environnemental.

Cette évolution du regard social conduit à un mécanisme sans fin en termes de recherche d'amélioration. Or, c'est une loi générale, l'optimisation finale d'un processus ne procède pas simplement de l'extension de méthodes qui, par le passé, ont permis des gains substantiels. Aujourd'hui, il y a sûrement un renouvellement de notre réflexion à inventer.

Parmi les thèmes des 6^{èmes} Assises, lequel vous interpelle le plus ?

RA. Les ateliers « Communication et populations » et « Evaluation de la réglementation » me semblent les deux sujets les plus difficiles à maîtriser aujourd'hui. Car pour aborder ces questions complexes, il nous faut d'autres théories et concepts que ceux qui ont prévalu jusqu'alors. Concernant « Communication et populations », chacun regarde son périmètre et les « échanges de risques », sécurité contre écologie dans le nucléaire par exemple, sont forcément controversés d'un côté ou de l'autre... Il faut continuer de susciter et d'élargir le débat. Pour « Evaluation de la réglementation », on peut aussi s'interroger sur l'efficacité réelle des formations aux facteurs humains, de plus en plus réglementaires et coûteuses, mais pas toujours aussi efficaces qu'attendues. De nouvelles formes pourraient-elles s'envisager (parcours, coaching entre pairs...) ?

IB. Je rejoins René concernant le premier atelier. Associer les citoyens permet de mieux construire une conscience collective du risque, mais c'est un moteur qui a du mal à fonctionner. L'Institut et la Fondation investiguent d'ailleurs la thématique de la concertation. L'atelier « Canalisations et réseaux » est en revanche un exemple de réussite d'un travail mené en amont et collectivement par les parties prenantes concernées par l'évolution de la réglementation, qui ensemble ont mis au point des formations, sensibilisations pour les élus...

Les facteurs humains et organisationnels (FHO) sont abordés pour la seconde année, comment renouveler le débat ?

RA. Nous sommes loin d'avoir épuisé l'appropriation par les industriels d'idées sympathiques sur le papier qu'il faut ensuite transformer en véritables chantiers ! Les FHO représentent une discipline scientifique, avec des règles, il ne s'agit pas de mots magiques qu'il suffirait de prononcer... Ils doivent aujourd'hui permettre d'élaborer une logique de sécurité, avec des normes bien sûr, mais aussi la prise en compte de la variation des conditions réelles et donc l'existence d'une sécurité gérée, ajustée par l'intelligence des hommes.

IB. En 2012, une fenêtre s'est ouverte sur les FHO. Ils doivent aujourd'hui être considérés comme le 3^{ème} pilier d'une culture de sécurité, au même titre que la technique et le système de management. Alors comment aujourd'hui ancrer les FHO dans une culture de sécurité plus forte et durable ? Par des parcours de formation-action innovants favorisant le leadership en sécurité de tous les niveaux de management, de nouveaux outils permettant d'opérationnaliser des acquis des sciences sociales. Et surtout par une approche culture de sécurité mieux partagée, dans les sites à risques en associant tous les acteurs (managers, employés et leurs représentants, voire autorités de contrôle), mais aussi lors des phases de projets ou pour des sujets en apparence plus pointus comme la sécurité des procédés, encore trop restreinte à un cercle d'experts...

Remerciement à Christèle Cartailier, Foncsi.



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU DOUAISIS



Avec le partenariat de l'UIC et de l'UFIP
Organisées par le réseau du MEDDE et des DREAL

www.assises-risques.com

